

## Accord préalable en cas de versement supérieur à 990 euros

Cher(ère) Madame, cher Monsieur,

Pour l'année de revenus 2022, vous avez le choix entre 2 plafonds fiscaux pour le paiement des primes de votre contrat d'épargne-pension (**uniquement pour les contrats universal life**) :

- soit vous optez pour un montant maximum de 990 euros, qui vous rapporte un avantage fiscal de 30 %
- soit vous optez pour la possibilité de verser jusqu'à 1.270 euros. Si vous optez pour un montant supérieur à 990 euros, votre réduction d'impôt s'élèvera à 25 % sur la totalité du montant.

Pour pouvoir accepter le montant qui excède les 990 euros, nous sommes obligés de vous demander un accord préalable. Vous trouverez le document en annexe.

### Remarques importantes :

Si vous versez un montant supérieur à 990 euros :

- vous ne pourrez pas revenir sur votre choix pour cette année
- votre choix ne sera valable que pour cette année. L'année prochaine, vous devrez à nouveau compléter un document "accord préalable"

Si vous versez un montant compris entre 991 et 1.187 euros, votre avantage fiscal sera moins important que si vous aviez versé un montant de 990 euros.

### Que devez-vous faire ?

Si vous êtes certain(e) de vouloir verser plus de 990 euros, veuillez nous retourner le document ci-joint par mail à [client@nn.be](mailto:client@nn.be) ou par courrier à NN Insurance Belgium sa, Team Savings, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles et effectuer le versement complémentaire sur :

- le compte BE20 1325 1072 5956 pour les contrats NN Strategy et les autres contrats universal life
- le compte BE92 0013 7442 4423 pour les contrats Secure Save, Freeway et Vectrum

Merci d'indiquer votre numéro de contrat en communication libre de votre versement.

Nous ferons au plus vite le nécessaire pour l'enregistrer.

### Des questions ?

Nous y répondrons volontiers au 02 650 78 00 du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h.

Salutations cordiales,



Jan Van Autreve  
Chief Executive Officer

## Accord préalable

Merci de remplir ce document et de le renvoyer signé, par courrier, à NN Insurance Belgium SA, Team Savings, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles; ou par e-mail, à l'adresse [client@nn.be](mailto:client@nn.be).

Je, soussigné

.....,

numéro de contrat,

.....

marque mon accord pour verser un montant supérieur à 990 euros (avec un maximum de 1.270,00 euros) pour **l'exercice 2022 (année d'imposition 2023)**.

Cela implique

- ✓ que je bénéficie d'une réduction d'impôt de 25%
- ✓ que je peux optimalement profiter de cet avantage fiscal si je verse un montant minimum de 1187 euro
- ✓ que mon choix pour l'année 2022 ne peut pas être revu.

Date : .....

Nom du preneur d'assurance : .....

Signature du preneur d'assurance :

.....